



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

228 | Octobre-Décembre 2004

Varia

Un peuple autochtone face à la « modernité » : la communauté Mapuche-Pewenche et le barrage Ralco (Alto Bío Bío, Chili)

Thomas Hakenholz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/273>

DOI : 10.4000/com.273

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2004

Pagination : 347-366

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Thomas Hakenholz, « Un peuple autochtone face à la « modernité » : la communauté Mapuche-Pewenche et le barrage Ralco (Alto Bío Bío, Chili) », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 228 | Octobre-Décembre 2004, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/273> ; DOI : 10.4000/com.273

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

Un peuple autochtone face à la « modernité » : la communauté Mapuche-Pewenche et le barrage Ralco (Alto Bío Bío, Chili)

Thomas Hakenholz

- 1 La présentation qui suit évoque l'aménagement hydroélectrique de la vallée du Bío Bío, au Chili, occupée dans sa partie amont par des communautés mapuche, une population autochtone du Chili.
- 2 Ces pages sont une analyse de l'introduction de la « modernité » occidentale, par le biais des valeurs dites du « développement » et du « progrès », dans un territoire jusqu'à présent construit et vécu par un peuple dont la culture originale est radicalement différente de la culture chilienne occidentale actuelle, notamment dans son interrelation très forte avec la nature.
- 3 La population mapuche au Chili, reconnue indigène en 1993 par la Loi 19 253 (qui porte le nom de Loi Indigène), compte près de 1 million d'individus et représente environ 10 % de la population chilienne totale.
- 4 La moitié des Mapuche réside à Santiago, la capitale. Mais un tiers de cette population vit aujourd'hui encore en milieu rural sur ce qui constitue son territoire historique.
- 5 Celui-ci, brillamment défendu face aux Espagnols pendant deux siècles¹, occupait toute la largeur du Chili actuel (de la cordillère des Andes à l'océan Pacifique) du fleuve Bío Bío au nord au fleuve Toltén au sud² (fig. 3). Mais, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle et la « Pacification de l'Araucanie », l'armée chilienne a conquis ces terres³. Après plus d'un siècle d'une colonisation parfois planifiée, parfois anarchique, l'immigration d'une importante population européenne venue pratiquer une agriculture d'exportation, la multiplication du nombre de villes et des réseaux de communication, le territoire occupé par les Mapuche est aujourd'hui infiniment restreint et fragmenté en une multitude de

parcelles. La population mapuche, à cause des épidémies, des famines successives, des meurtres perpétrés, a diminué de moitié de la fin du xix^e au milieu du xx^e siècles. Les familles ont été chassées de leur terre et regroupées dans les reducciones, des réserves où la misère et la souffrance d'un peuple entier se sont concentrées durant un siècle.

- 6 La population mapuche se divise en plusieurs sous-groupes, essentiellement définis par leur situation géographique à l'intérieur du territoire historique et par les modes de vie et les systèmes économiques qui résultent de la nature du milieu géographique occupé. Ainsi, on rencontre les Lafkenche (« gens de l'eau ») sur le littoral. Ceux-ci ont développé un système économique principalement basé sur la pêche et se sont sédentarisés plus tôt que d'autres groupes. Les Pikunche sont les « gens du Nord » et les Williche les « gens du Sud ». Dans cette étude nous nous intéresserons plus particulièrement aux Pewenche, les « gens du pewen⁴ », qui occupent la cordillère des Andes, la partie orientale du territoire mapuche (fig. 1 et 2).
- 7 Cette différenciation ne signifie pas néanmoins que les groupes soient porteurs de cultures radicalement distinctes. Ils ont une langue commune, le mapudungun. Le système d'organisation sociale et politique et le mode d'occupation du territoire des Mapuche sont homogènes.
- 8 Enfin, et c'est ce qui détermine l'identité culturelle des Mapuche, leur représentation du monde, leur conception du rapport entre l'Homme et la Nature sont identiques sur toute l'étendue du territoire mapuche. Les lois et les coutumes mapuche s'intègrent dans le Az Mapu, la forme de régulation et d'ordre de la ñuke mapu (la mère terre). « C'est le Az Mapu qui détermine la continuité de notre manière de comprendre le monde et qui, aussi, établit nos concepts d'organisation culturelle comme vision totalisatrice. »⁵ La nature régule et équilibre la coexistence de tout ce qui vit⁶. La cosmovision mapuche associe le monde naturel à un monde surnaturel, les deux faisant partie d'une même réalité. « Le Mapuche ne sépare pas l'univers de la nature, de l'homme ou de la société, il ne se sent pas maître ou responsable de la nature car il fait partie d'elle et de ce fait il n'existe pas de supérieur ou d'inférieur mais la diversité, la différence... »⁷
- 9 Le sentiment d'appartenance au territoire est très fort pour chaque Mapuche et ne correspond pas à la conception que se font les Occidentaux de l'environnement : « Notre vie sur la Nag Mapu, la superficie, la Terre que nous foulons – sous l'influence des énergies positives et négatives –, ne peut pas se concevoir sans sa relation avec Elle [la Terre], parce qu'elle lui appartient. Nous sommes les bougeons de la Mère Terre – nous disent-ils –, dans une relation d'égalité avec ses autres éléments, et de respect et remerciement à son immanente dualité céleste » rapporte Elicura Chihuailaf. De ce fait, comme le prouvent l'histoire et l'actualité de cette région, la résistance des Mapuche pour conserver leur autonomie territoriale et leur représentation du monde a toujours été très forte.
- 10 Une partie des Pewenche vit dans le secteur administratif de l'Alto Bío Bío qui correspond à la partie amont et montagneuse du bassin hydrographique du fleuve Bío Bío (dans le sud-est de la VIII^e Région, celle du Bío Bío, dans la cordillère des Andes) (fig. 3). L'Alto Bío Bío présente un milieu montagnard très encaissé. Deux vallées structurent la région et forment un bassin hydrographique très ramifié. Le climat froid et humide et le fait montagnard produisent un étagement altitudinal de la végétation. La quantité d'espèces végétales et animales rares ou en voie de disparition font de l'Alto Bío Bío une réserve écologique majeure.

- 11 La densité de population est faible sur ce territoire (sur la commune de Santa Barbara on compte 2,41 hab./km² en zone rurale) et les aménagements ont longtemps été inexistant. Il n'existe qu'une ville, Santa Barbara, à l'entrée de l'Alto Bío Bío. Une seule route parcourt le secteur, des chemins s'y greffent mais les déplacements et la communication sont rendus difficiles par l'encaissement et la multiplication des vallées. Ce sont en majorité les communautés pewenche qui occupent le territoire. On y rencontre aussi quelques familles de propriétaires moyens descendant des colons venus s'installer au début du xxe siècle. En effet, ce milieu, rude climatiquement et géographiquement, n'a pas engendré la même colonisation que dans la Vallée Centrale (l'axe nord-sud du Chili). Néanmoins, depuis l'arrivée des Espagnols, puis durant la « Pacification de l'Araucanie », l'Alto Bío Bío et les Pewenche qui y habitent depuis des millénaires, n'ont pas été épargnés par la volonté expansionniste des grands propriétaires.
- 12 Les Pewenche occupent ce territoire de longue date et ont démontré depuis une adaptation savante à leur environnement. Le milieu du xvii^e siècle correspond à l'arrivée d'une population blanche qui va peu à peu déséquilibrer le système existant par des incursions de plus en plus fréquentes et des mouvements de biens et de personnes de plus en plus nombreux⁸. L'histoire du lieu s'apparente, à moindre échelle, à celle qu'a connu le territoire mapuche dans son ensemble, c'est-à-dire une avancée progressive de la société chilienne sur le territoire de la population indigène et la fixation des communautés sur des parcelles délimitées.
- 13 L'Alto Bío Bío est aujourd'hui occupé par 21 communautés et localités indigènes qui se trouvent dans les limites de la commune de Santa Barbara. Les terres pewenche, collectives jusque dans les années 1990, ont depuis été fragmentées en parcelles individuelles.
- 14 La culture pewenche contemporaine reste une réalité. Raúl Molina affirme que le territoire de l'Alto Bío Bío « conserve l'ancien caractère frontalier, même dépossédé de son autonomie politique et territoriale : il le reste en termes culturels et géographiques, et, malgré les voies de pénétration, la limite de l'Alto Bío Bío représente une frontière avec le Chili »⁹. Les communautés qui nous intéressent tout particulièrement sont situées en amont dans la vallée du Bío Bío et sont relativement isolées par rapport aux centres urbains. Les membres de ces deux communautés, les Quepuca-Ralco et les Ralco-Lepoy¹⁰, vivent aujourd'hui selon le système de valeurs hérité de leurs ancêtres : ce sont eux qui sont directement touchés par les travaux de construction du barrage Ralco et l'inondation de la vallée.
- 15 Le caractère semi-nomade dû à la transhumance est peut-être celui qui distingue le plus les Pewenche des autres Mapuche. Cela consiste pour eux à occuper l'été un site en altitude, entre 1 000 et 1 700 m environ, et un autre site en hiver, entre 300 et 800 m.
- 16 Ils pourront faire paître le bétail¹¹ et pratiquer la récolte des pignons de l'araucaria¹² à la veranada (dénomination du site d'été). Chaque communauté occupe un espace donné, espace généralement très vaste, qui permet une très grande dispersion des familles. L'habitation de la veranada a un caractère provisoire, la construction est rudimentaire et les marques de l'occupation du territoire restent très sommaires.
- 17 La migration vers l'invernada (territoire de la communauté l'hiver) commence en mai, dès les premières neiges. De mai à novembre ou décembre, les Pewenche occupent le même lieu. Depuis l'élaboration de cadastres par les institutions chiliennes, la possession des terres y est individuelle alors qu'elle est encore collective à la veranada. Dans les

invernadas, l'occupation du territoire par les Pewenche est caractérisée par son aspect diffus¹³. Ce territoire hivernal est consacré aux petites plantations familiales. Les sols sont fertiles et les ressources en eau abondantes. Les Pewenche pratiquent une agriculture extensive qui n'épuise pas les sols, et les seuls espaces défrichés sont les surfaces planes, les terrasses alluvionnaires, où sont situées les habitations et les cultures. Comme il s'agit d'un lieu d'occupation pérenne (à la différence de la veranada), c'est à l'invernada que se trouvent le cimetière de la communauté, les sites sacrés¹⁴ et les lieux de pratique des cérémonies culturelles. La cérémonie religieuse et communautaire principale est le gillatún. « Le gillatún est une manifestation spirituelle pendant laquelle la communauté rend tribut – à travers des offrandes et des prières – à l'Esprit Bleu, à l'Esprit Puissant et ses quatre expressions – comme Créateur et Porteur de la Terre et des Hommes. »¹⁵

- 18 Le système économique agropastoral pewenche pourrait paraître semblable à celui des agriculteurs chiliens pauvres, mais ici les activités économiques sont toujours associées à des cérémonies, des rites et des croyances ainsi qu'à des pratiques sociales. Par exemple, la transhumance entre l'invernada et la veranada incarne le système de vie pewenche dans son ensemble. Elle concerne les relations familiales et communautaires ainsi que les activités religieuses et l'exercice du pouvoir politique. Sa pratique permet de resserrer les liens communautaires, et est aussi une adéquation avec le rythme annuel et cyclique de la nature ; sa disparition peut être ressentie comme l'abandon de la culture et notamment de l'interaction avec la nature. C'est justement un des aspects culturels que menace directement la construction du barrage.
- 19 La vallée du Bío Bío, depuis les années 1980, est retenue pour la construction d'une succession de barrages (de 6 à 7) disposés le long du fleuve et reliés entre eux. La première centrale (la seule pour l'instant), Pangué, est entrée en fonction en 1997 (fig. 3). Le second barrage, en amont de Pangué, est celui de Ralco dont les travaux sont largement avancés. Sa mise en eau devrait avoir lieu dans le courant de l'année 2004 (elle était initialement prévue pour octobre 2003).
- 20 L'aménagement hydroélectrique est présenté par l'entreprise multinationale Endesa et perçu par l'État chilien comme synonyme du développement national à long terme. Du point de vue de la production énergétique envisagée, Ralco est la centrale la plus importante du projet. Sa puissance sera de 570 mégawatts. Elle produira une énergie annuelle moyenne de 3 400 millions de kilowatts/heure, soit 8 % de l'électricité chilienne en partie destinée aux agglomérations de Valparaiso et Santiago, en partie à l'exportation vers l'Argentine mais il est difficile d'obtenir des données précises sur les besoins énergétiques des différentes régions du Chili. Des études alternatives au projet de Endesa démontrent qu'une centrale thermique aurait pu être construite en aval de Santa Barbara.
- 21 Les travaux ont déjà des impacts environnementaux, sociaux et culturels. L'attachement des Pewenche à leur territoire rend indissociables les transformations du milieu et la situation culturelle de ses habitants.
- 22 La retenue de Ralco aura une superficie totale de 3 137 ha (fig. 4). Avec la création d'un lac artificiel, c'est toute la dynamique et la nature du milieu qui sont transformées. Les conséquences sont très diverses : modification de la température et de la composition organique de l'eau, modification du débit du cours d'eau et du régime de sédimentation en aval, disparitions d'espèces animales et végétales. En « termes de continu écologique [...], la construction de la retenue Ralco implique un avant et un après qui rompt complètement les conditions de la géomorphologie et de l'écosystème, sans possibilité de

retour, affectant toute la configuration du bassin hydrographique du Bío Bío » (CONADI, Temuco). Les ouvrages et les annexes du chantier impliquent des transformations du relief, l'aplanissement des terrasses et une déforestation importante¹⁶. À cela s'ajoute l'aménagement d'une nouvelle route et l'installation de lignes à haute tension.

- 23 Quatre vingt onze familles et 490 Pewenche (sur un total de 675 personnes) sont directement concernées par l'inondation d'une part considérable de leur *invernada*¹⁷. La possibilité pour les familles de cultiver et de s'autosuffire dans ce secteur sera ainsi très réduite. Les propriétaires des parcelles inondées seront pour la plupart obligés d'aller vivre ailleurs. Ils migreront soit vers les sites proposés par Endesa en compensation, soit vers les villes pour essayer d'y obtenir une source de revenu.
- 24 Endesa annonce que 45 % de la population de Ralco-Lepoy et 32 % de celle de Quepuca-Ralco (cela équivaut respectivement à 361 et à 128 personnes) seront amenés à permuter leur terrain avec celui « offert » par l'entreprise. En juin 2000, 57 familles s'étaient déjà déplacées vers le secteur de El Barco. En septembre 2003, les 3 dernières familles qui refusaient jusqu'alors la permutation de terres ont signé un accord avec Endesa. Les pressions exercées sur les opposants à l'aménagement les ont amenés à abandonner les uns après les autres leur résistance.
- 25 Les cimetières, les sites archéologiques d'habitation (qui correspondent aux seules traces matérielles de l'histoire du peuple mapuche-pewenche sur ce territoire), les sites de *guillatún* et des objets naturels sacrés disparaissent. L'inondation de ces ferments de la culture indigène fait que, en plus des familles déplacées, c'est la population entière des deux communautés qui est affectée dans ses croyances et ses pratiques religieuses.
- 26 Le projet d'aménagement est aussi à l'origine d'impacts sociaux et culturels qui ne sont pas provoqués directement par l'inondation. On pense d'abord à l'immigration de population non-mapuche dans le secteur de l'Alto Bío Bío. Inévitablement, les contacts existent entre les travailleurs non originaires de la région¹⁸ et les Pewenche. La population immigrante est aussi constituée par quelques employés du gouvernement ou de la municipalité de Santa Barbara, par des instituteurs ainsi que par de nouveaux propriétaires fonciers dont le nombre devrait très prochainement s'accroître. La culture différente de ces immigrants équivaut à un rapport à la terre différent de celui de la population indigène, c'est-à-dire une expérience autre de la propriété privée et de l'individualisme, une exploitation du territoire plus intensive que celle des Pewenche, des notions de l'argent, du travail et du commerce différentes.
- 27 On peut ensuite évoquer l'introduction du travail salarié. Parmi les 1 200 à 2 200 employés, Endesa a embauché en tant que main-d'œuvre entre 140 et 300 Pewenche par mois selon les étapes des travaux¹⁹. Le type de travail qui leur est proposé est, du point de vue de son rythme et de ses conditions, un signe précurseur de l'abandon progressif de l'activité socio-économique qui régit jusqu'à présent le territoire du Bío Bío. Tout d'abord, la notion de travail salarié interfère avec celle du régime agropastoral d'autosubsistance. Les rythmes quotidiens et l'organisation de l'année sont différents. Le travail dans les chantiers ne permet plus aux Pewenche concernés d'accomplir toutes les tâches propres aux pasteurs, aux cultivateurs ou aux cueilleurs. Par exemple, quand Endesa emploie des Pewenche l'été, ceux-ci doivent renoncer à la transhumance vers la *veranada* car elle n'est pas compatible avec le chantier au niveau de l'*invernada*. La monétarisation de la vie implique pour les Pewenche salariés l'abandon de nombreuses pratiques telles que le troc ou la culture de certains produits qu'il devient possible d'acheter. Au travail s'associe la diffusion de la notion de hiérarchisation socio-professionnelle dans la société

mapuche-pewenche et l'abandon de l'égalité entre les familles face à la propriété privée ou le pouvoir politique (une famille qui n'a pas la chance d'avoir un revenu salarié voit son poids politique s'affaiblir à l'intérieur de la communauté). Il se produit un relâchement du lien collectif qui unissait la communauté.

- 28 La nouvelle situation correspond pour les Pewenche à un affaiblissement de leurs relations si étroites avec leur milieu, à un détachement psychologique et physique de leur territoire. Avec les travaux, nous pouvons d'ailleurs déjà assister à une désacralisation des lieux ; celle-ci augmentera lorsque les sites sacrés ou mythiques seront inondés et donc effacés du paysage et peu à peu effacés de la mémoire collective.
- 29 À cette transformation culturelle, s'ajoute pour cette population le fait, qu'à la fin des travaux et lors de la mise en eau du bassin en 2003, elle se retrouvera sans emploi. Ceci pourrait accélérer les processus de migration et de dépeuplement des communautés au profit des villes²⁰, zones où se trouve un marché de l'emploi salarié.
- 30 Du fait de la Loi Indigène (Loi 19 253 ou Loi de Protection des peuples indigènes du 5 octobre 1993), les travaux sur des parcelles des communautés de Quepuca-Ralco et de Ralco-Lepoy, ainsi que l'inondation d'un territoire indigène ne pouvaient se faire qu'après l'acceptation officielle par la famille directement concernée et l'autorisation explicite de la CONADI²¹. Après des refus successifs de la Commission, l'autorisation d'aménagement a finalement été accordée en 1997, et ce, à la grande surprise de tous les observateurs du fait de l'illégalité structurelle du projet hydroélectrique du Bío Bío. Néanmoins, Endesa a dû établir un projet de « protection sociale et culturelle » des Pewenche. Elle a présenté plusieurs mesures « pour minimiser les effets négatifs de son aménagement ». Mais ces initiatives, présentées par l'entreprise comme la garantie de la stabilité culturelle du peuple pewenche et comme nécessaires à la « modernisation » de cette population, sont vivement critiquées par beaucoup d'observateurs et par la plupart des Pewenche, principaux concernés.
- 31 L'aménageur propose un « Plan de réinstallation », censé compenser les familles de la perte de leur terre en leur permettant de garder les mêmes ressources et de maintenir ou d'améliorer leur condition sociale. La solution principale est le déplacement des membres des communautés affectés vers le secteur de El Barco, Endesa fournissant une parcelle à chaque famille et une maison « moderne » (une offre qui selon elle représente un « très bon compromis »). Les familles qui vivent à El Barco depuis 2 à 4 ans ont rapidement connu des problèmes. Ce secteur étant situé à une altitude moyenne de 1 000 m, il y neige beaucoup l'hiver ce qui entraîne l'isolement prolongé des foyers et une carence importante de pâturage pour les bêtes. La terre est beaucoup moins fertile et les récoltes bien moins importantes que sur les anciennes parcelles de l'invernada. À El Barco la transhumance a tendance à disparaître. Ce secteur correspond qualitativement à la veranada ; la proximité des araucarias fait que les Pewenche ne migrent plus vers leur territoire traditionnel de veranada pour la collecte. Par contre, en hiver, ils ne peuvent plus descendre en altitude puisqu'ils n'y ont plus de terres à cultiver ni d'espace à occuper. L'abandon de la transhumance signifie la perte d'une occupation du territoire fondamentale dans le système d'organisation socio-spatiale pewenche.
- 32 Ces pratiques sont plus altérées encore pour les familles qui migrent à proximité de Santa Barbara où l'environnement géographique est radicalement différent. Cela a été observé lors du déplacement au Fundo El Huachi des familles appartenant aux communautés de Callaqui et de Quepuca-Ralco, dont les terres ont été inondées par la mise en eau du barrage de Pangué : leur rapport culturel à la terre est en passe de disparaître (après 6 ou

- 7 ans passés dans de nouvelles habitations et sur de nouvelles parcelles) du fait d'une pratique territoriale qui ne correspond en rien à leur culture. Dans leur nouvel habitat, les Pewenche doivent se former à un nouveau système socio-économique et à de nouvelles techniques agricoles en reproduisant ce qui existait déjà à l'endroit où ils ont été amenés. Il ne s'agit pas là d'une expérimentation propre à ce peuple.
- 33 La dispersion géographique des membres de la communauté, engendrée par les déplacements de population, est contraire au mode d'organisation socio-spatiale de la société mapuche-pewenche où la notion de communauté est indissociable d'un fonctionnement selon l'intérêt collectif. « Comment, par exemple, les Pewenche pourraient-ils organiser le gillatún annuel, cérémonie religieuse essentielle au maintien de l'identité mapuche-pewenche, et qui a lieu sur un site déterminé qui sera aussi inondé, si les membres des communautés étaient dispersés, sans maintenir leur unité et leur lien à la religion traditionnelle ? »²² Endesa ne prend pas en compte la rupture des liens inter- et intra-communautaires qui existent dans la société mapuche.
- 34 La disparition des pratiques religieuses, du lien communautaire, de l'esprit collectif est observée en même temps que l'arrêt de la transhumance et de la collecte des pewen. Le système productif est altéré et cela influe sur la vitalité de la culture dans son ensemble.
- 35 Avant de céder aux pressions, certains membres des communautés (les médiatiques sœurs Quintremán notamment) refusaient catégoriquement de quitter les lieux en exprimant un sentiment très fort d'appartenance à la terre. On considère ici que l'attachement d'un peuple à sa terre peut être conçu tant dans sa dimension matérielle qu'imaginaire.
- 36 Les Pewenche occupent ce territoire car c'est Cha Chao (le Créateur des Personnes) « qui les y a laissé ». La construction du barrage est contraire aux règles du Az Mapu²³ et les Pewenche l'expriment ainsi : « Le Volcan n'est pas à prendre à la légère. S'ils remplissent le lac, le Volcan s'énervera et éclatera, et il ne restera plus rien [...]. Ils font la justice mais le Volcan aussi détient la loi, il détient la loi la plus forte [...]. C'est pour cela que je pense que le Mapuche doit bien réfléchir. Ils peuvent le punir avec le feu. Si Genechen s'énerve, l'eau et la cendre chaude jailliront. »²⁴
- 37 Certains aspects du barrage ou de ce qui en découle exacerbent les divergences entre les représentations des mondes mapuche et occidental. La construction d'un barrage (quel qu'il soit) exprime le désir inhérent à la société occidentale de maîtriser la nature dans le but d'accroître sa productivité et sa rentabilité. Le barrage symbolise clairement le type de « progrès » qui est visé par les acteurs de la société occidentale. Le barrage serait finalement le symbole physique de l'intrusion d'un certain type de représentation du monde (la représentation occidentale du monde) dans un territoire vécu différemment par une population qui était jusqu'à présent libre d'occuper l'espace selon sa propre vision du monde.
- 38 Jamais les Mapuche (qu'ils soient de la Cordillère ou de la côte) n'ont réussi à ce que soient effectivement reconnus leur droit à la différence ni leurs droits civiques à l'intérieur de la société chilienne. Même quand, sous le paravent de la démocratie, des lois sont mises en place dans le but théorique d'éliminer la discrimination des peuples autochtones, celles-ci ne permettent finalement pas de faire changer les pratiques et les mentalités.
- 39 L'État chilien a été fondé en 1810 sur le principe de l'État-nation, la nation chilienne s'étant constituée à partir de l'immigration européenne. Le gouvernement chilien, après

la fin de la « Pacification de l'Araucanie », a opté pour l'intégration de la population mapuche dans la société nationale. Cette intégration est par essence incompatible avec la reconnaissance de la diversité culturelle du peuple indigène.

- 40 Pour uniformiser la société chilienne et pour éviter que ne s'affirme une identité autre que celle chilienne, on a créé des écoles près des communautés et enseigné l'espagnol aux Mapuche²⁵ ; on a sédentarisé cette population et on l'a rendue agricultrice²⁶. « L'incorporation du peuple mapuche [à la modernité] ne signifie rien d'autre que son assimilation à la société chilienne en niant ses droits de nation. C'est ce qui s'est produit depuis les origines de l'État-nation chilien et il n'existe aucun indice de changement à venir. »²⁷ Cette négation de la culture s'affirme de différentes façons. « Les rythmes scolaires chiliens, copiés sur le modèle européen, imposent aux enfants mapuche une rupture permanente avec la cosmovision et les traditions ancestrales » de ce peuple. « L'enseignement de l'histoire leur présente une image dégradante et raciste de leur propre peuple. » D'un autre côté, c'est toute la société que l'on prive de la connaissance de l'histoire des Mapuche. Et pour « avorter une quelconque rencontre entre les Mapuche et les non Mapuche », on commence par « enseigner la peur de l'autre [et] favoriser le refoulement de l'indien »²⁸.
- 41 Pour le poète Elicura Chihuailaf, le grand problème de son peuple ne pourra pas être réglé tant que la société chilienne dans son ensemble n'aura pas intégré dans son discours et surtout au plus profond de ses représentations et de ses actes, la reconnaissance de la spécificité culturelle des Mapuche et la valeur de leur culture. La légende de « l'indien fainéant, voleur, alcoolique et sauvage » a trop duré, les Mapuche ne refusent pas le progrès mais veulent être eux-mêmes maîtres de leur destin de peuple reconnu²⁹.
- 42 La construction géopolitique de l'État-nation craint l'expression de la diversité culturelle sur son territoire car ce serait le déstabiliser.
- 43 Quand des groupes ou des peuples, non reconnus par l'État dans lequel ils vivent, revendiquent une évolution politique de leur situation, une association rapide est souvent faite entre ce phénomène et la possible dislocation de l'État-nation. De là, le pas est vite franchi de brandir le « danger de la guerre interethnique » pour refuser catégoriquement le principe d'État multiculturel ou multinational. Pour Yves Lacoste par exemple : « Prenons le cas de l'Équateur, de la Colombie ou même de toute l'Afrique tropicale. Si leurs autochtones obtiennent une reconnaissance officielle de leur statut par les Nations unies, ils peuvent revendiquer leur autodétermination et menacer l'équilibre des pays concernés. Il y aurait de quoi mettre le feu aux poudres. »³⁰
- 44 Les volontés d'autogestion du territoire exprimées par les différentes organisations mapuche représentent donc, aux yeux des dirigeants, un risque important de désintégration de la nation chilienne. Reconnaître une certaine autonomie politique aux Mapuche, reviendrait à refonder l'essence même de l'État chilien et risquerait, toujours selon la classe politique, de remettre en question l'intégrité territoriale du pays. « Par divers moyens, la classe dominante a montré qu'elle pouvait affronter des situations très graves issues de "l'absurde reconnaissance légale d'une sorte de nation indigène à l'intérieur du territoire chilien" [...] parce que, selon José Miguel Insulza, ministre de l'intérieur, le gouvernement "ne va pas négocier avec des groupes qui pratiquent la violence". »³¹
- 45 De nombreux observateurs³² interprètent la situation actuelle comme la répétition de la « Pacification de l'Araucanie », en 1883. Le gouvernement chilien avait alors pratiqué une

véritable guerre d'extermination des Mapuche sur le grand territoire de l'Araucanie. Cela a été le début de la période des reducciones, de la fixation de la population, de sa marginalisation et de son appauvrissement.

- 46 Dans un éditorial, Raúl Blanchet interprète ainsi la situation actuelle : « Il ne s'agit pas seulement de la centrale hydroélectrique Ralco ou de quelque parcelle en litige, mais de la menace d'une nouvelle Pacification de l'Araucanie, qui permettrait de régler pour toujours un problème politique séculaire : la domination territoriale complète des grands investisseurs, moyennant l'écrasement du peuple mapuche. »³³
- 47 Pour l'État chilien, il s'agit d'affirmer son autorité sur le territoire national et d'éviter la fuite des investisseurs nationaux et étrangers. Il faut donc empêcher, pour que chaque portion du territoire soit accessible aux investisseurs et donc « sécurisée », que se développe une contestation trop forte susceptible de s'étendre.
- 48 La notion de la « sécurisation », à la hauteur de l'ambition développementaliste de l'État, fait que les moyens répressifs mis en œuvre, dans l'Alto Bío Bío et dans d'autres zones du pays où les Mapuche protestent contre l'état des choses, sont très conséquents. Ana Muga nous rappelle que « l'application de [la loi de Sécurité Intérieure de l'État]³⁴ est fréquente, et l'augmentation de la répression contre les communautés mapuche est une exigence planifiée avec habileté par la droite. Il suffit de lire la presse [...] pour se rendre compte des pressions [qui sont pratiquées sur le gouvernement]³⁵ ». Quand éclate un conflit entre une communauté mapuche et une entreprise privée, les investisseurs en appellent à l'intervention de l'État et de l'armée afin de « sécuriser » (ou « pacifier ») la zone.
- 49 « Ralco est un exemple frappant de la relativité de cet État de droit (cela dépend de qui est affecté) qui n'hésite pas à négliger une loi [la Loi Indigène], créée par la propre Concertation [actuellement au gouvernement], pour le bénéfice de l'entreprise privée. »³⁶
- 50 Cette fois la méthode est plus complexe et plus sournoise. L'armée ne part pas en guerre ouverte contre l'ensemble de la communauté mapuche mais focalise plutôt son action sur les points sensibles. Le contrôle territorial de l'État avance dans l'Alto Bío Bío, mais avance aussi dans les provinces de Arauco-Malleco et de Caútin.
- 51 Dans le secteur de l'Alto Bío Bío, la réalisation d'un projet hydroélectrique au détriment de la culture de la population indigène, peut être associée à cette volonté d'affirmer le contrôle de l'État chilien sur une portion de son territoire encore autogérée par la population mapuche-pewenche.
- 52 La maîtrise techno-scientifique de la société occidentale permet de transformer des territoires selon des objectifs de développement, ceci en ne prenant nullement en compte la réalité culturelle de ces territoires. De façon matérielle et de façon imaginaire les Pewenche ont jusqu'à présent façonné un territoire en préservant ses qualités écologiques et physiques. L'intervention occidentale, porteuse d'une idéologie civilisationnelle mais non universelle, vient rompre l'harmonie de l'interrelation Homme-Nature qui existait dans l'Alto Bío Bío en imposant la domination de l'Homme sur son environnement. Les plans et les mesures de réparation avancés par l'État et par Endesa ne masquent pas la déconsidération dont souffre le peuple mapuche.
- 53 En même temps que la disparition d'une culture riche, le risque encouru est ici celui de la disparition d'un territoire culturellement distinct du territoire occidental. Les représentations du monde du peuple mapuche permettaient de rendre effective l'existence d'une certaine géodiversité³⁷, soit une géographie dont l'essence même (son aménagement, la représentation de son sol par l'homme) est à distinguer de la géographie

occidentale (avec tout ce qu'elle comporte de valeurs, d'idéologie, de pratiques et d'utilisation).

- 54 Il s'agit ici d'un peuple autochtone qui est confronté de force à l'avancement de la « modernité » occidentale, à l'expansion d'une idéologie, de valeurs ignorant l'altérité, la diversité des cultures et des territoires. Dans la pensée occidentale, l'idée de « progrès » englobe, entre autres, la croissance de la rentabilité et de la productivité économique, le développement technoscientifique et la maîtrise matérielle des territoires, mais omet trop souvent, dans sa propension à se croire universelle, que l'Homme et les peuples ont développé à travers le monde des qualités et des capacités reposant sur d'autres valeurs et d'autres idéologies leur ayant permis un « progrès » différent.

BIBLIOGRAPHIE

- ARRUÉ M., 1992. – Comment peut-on être Mapuche ? Continuité et adaptation des Mapuche du Chili. Thèse de Doctorat : Paris. 446 p.
- BENGOA J., 1999. – Historia de un conflicto. El Estado y los Mapuche en el siglo XX. Santiago. Ed. Planeta, 237 p.
- BENGOA J., 2000. – Historia del pueblo Mapuche (siglo XIX y XX). Santiago : LOM ediciones. 423 p.
- BLANCHET R., 2002. – Hacia una nueva « Pacificación de la Araucanía ». – In : Territorio Mapuche : la nueva « Pacificación ». El Siglo, n° 1080, 22 au 28 mars.
- BUENDIA M., 2001. – Limpieza ethnique en territorio Mapuche ? Punto final, n° 490, febrero.
- Carta de los Pewenche que se resisten a la construcción de la Represa Ralco entregada al Sr. Sergio Ojeda, Presidente de la Comisión de Derechos Humanos en la Cámara de Diputados, Alto Bío Bío, 22 août 1998.
- CHIHUAILAF E., 1999. – Recado confidencial a los Chilenos. Santiago : LOM ediciones. 214 p.
- CONADI, Temuco. – Observaciones de la Corporación Nacional de Desarrollo Indígena al Estudio de Impacto Ambiental (EIA) del Proyecto Central Hidroeléctrica Ralco de la Empresa Nacional de Electricidad S.A.
- DIARIO OFICIAL DE CHILE. – Ley Indígena, n° 19253, 5 octubre 1993.
- ELECTROWATT INGENIEROS CONSULTORES (CHILE) S.A., 1996. – Estudio del Impacto Ambiental. Proyecto Central Hidroeléctrica Ralco. Santiago. 4 volumes et 4 annexes.
- FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME, 1998 – Los Mapuche-Pehuenche y el proyecto hidroeléctrico de Ralco en Alto Bío Bío : un pueblo indígena amenazado, Genève, n° 256, mars, 27 p.
- HAKENHOLZ T., 2002. – Un peuple autochtone face à la « modernité ». La communauté mapuche-pewenche et le barrage Ralco (Alto Bío Bío, Chili). Maîtrise de géographie (effectuée sous la direction de J.-C. Giaccottino) : Université Aix-Marseille. 213 p.

- INSTITUTO DE ESTUDIOS INDÍGENAS, 1998. – Ralco. Modernidad o etnocidio en territorio mapuche. Temuco, Universidad de la Frontera. 281 p.
- MANQUENAHUEL M. J.P., 2002. – Recuperando sabiduría mapuche [en ligne]. FONDART IX región. Disponible sur internet à l'adresse : <http://www.galeon.com/mapuche>
- MOLINA O.R., 1996. – Descripción de las comunidades penche del Quenco y el Alto Bío Bío. – In : ELECTROWATT INGENIEROS CONSULTORES (CHILE) S.A. Estudio del Impacto Ambiental. Proyecto Central Hidroeléctrica Ralco. Santiago, p. 78-79.
- MORALES U.R., 1996. – Los Mapuche-Pewenche y el Proyecto de hidroeléctrica Ralco. – In : ELECTROWATT INGENIEROS CONSULTORES (CHILE) S.A. Estudio del Impacto Ambiental. Proyecto Central Hidroeléctrica Ralco. Santiago, p. 167.
- NAMUNCURA D., 1999. – Ralco : ¿ represa o pobreza ? Santiago : LOM ediciones. 34 p.
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL, GENÈVE 1989. – Convention relative aux peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants. Convention n° 169, 27 juin 1989.
- UNIVERSIDAD DE CONCEPCIÓN, 1988. – Estudio preliminar para la evaluación del impacto ambiental del sistema de centrales hidroeléctricas del Alto Bío Bío. Convenio Empresa Nacional de Electricidad S.A. Volume I (468 p.), volume II (605 p.).
- ZAVALA J.-M., 2000. – Les indiens Mapuche du Chili. Dynamiques inter-ethniques et stratégies de résistance - XVIIIe siècle. Paris : l'Harmattan. 297 p.
- Documentaire audiovisuel :
- GOXE S. et COELLO C., 1998. – Mari Chi Weu. L'art ou Cochon Production, France, 62 mn.
- Sites Internet :
- Nuke Mapu [en ligne]. Centre de Documentation Mapuche. Site hébergé par l'Université de Sociologie de Uppsala en Suède : <http://www.soc.uu.se/mapuche/main.html>
- MapuExpress Noticias [en ligne]. Site sur l'actualité des Mapuche et leurs problèmes : <http://www.mapuexpress.net>

NOTES

1. Il avait été reconnu indépendant par la Couronne espagnole lors du traité de Quilin en 1641.
2. Cette zone correspond administrativement aujourd'hui au sud de la VIIe Région, à la IXe Région et au nord de la Xe Région (fig. 3).
3. La guerre de colonisation interne organisée par l'État chilien a pris le nom de « Pacification de l'Araucanie » (l'Araucanie étant le nom de cette région à l'époque). La défaite des Mapuche en 1883 marque la fin d'une résistance acharnée et la véritable installation des Chiliens dans le centre-sud du pays.
4. Le pewen est le pignon que fournit l'araucaria, l'arbre endémique de la cordillère à cette latitude.
5. Chihuailaf E., 1999, p. 50.
6. Manquenahuel M. J.P., 2002.
7. Ibidem.
8. Navarro H.X. et Adán A.L., 1998, p. 19-44.

9. Molina O.R., 1998, p. 78-79.

10. La communauté de Quepuca-Ralco est à 70 km de Santa Barbara. Elle s'étend sur 11 710 ha, et sa population est d'environ 400 personnes. La communauté de Ralco-Lepoy délimite le secteur administratif de l'Alto Bío Bío, et est à 90 km de Santa Barbara (à 20 km de Quepuca-Ralco). Celle-ci possède 5 634 ha et sa population est de 328 personnes.

11. Les Pewenche sont des pasteurs. L'élevage, comme base du système économique, a été le résultat d'une adaptation culturelle depuis les contacts avec les Espagnols et d'une modification importante des pratiques des Pewenche. Il est en partie consacré à la consommation de la famille, mais il s'agit aussi d'un revenu financier important, souvent de l'unique revenu.

12. La récolte du pignon a lieu l'été, quand les arbres ont fructifié et quand les communautés occupent leur site estival (la récolte peut s'élever jusqu'à 2 000 kg par saison et par famille). Elle est destinée à l'autoconsommation ainsi qu'à la vente et à l'échange.

13. Les Pewenche ne vivent pas en agglomération : ils ont toujours refusé de créer des noyaux villageois et ont jusqu'à présent réussi à perpétuer cette occupation diffuse de l'espace.

14. Le rapport particulier entre les Pewenche et le milieu dans lequel ils habitent a donné lieu à la sacralisation d'objets naturels. On peut, par exemple, insister sur la représentation mythique et sacrée du fleuve Bío Bío dans les croyances mapuche.

15. Chihuailaf E., 1999, p. 79.

16. Ils occupent 157,3 ha de la communauté de Quepuca-Ralco et 62,4 ha de la communauté de Ralco-Lepoy (Electrowatt Ingenieros Consultores S.A., Chile).

17. Le bassin artificiel occupera 235 ha de la communauté de Quepuca-Ralco et 282 ha de la communauté de Ralco-Lepoy, ce qui correspond à 40 % de l'invernada de Quepuca-Ralco et 80 % de l'invernada de Ralco-Lepoy (Morales U.R., 1998, p. 167).

18. Endesa signale que le projet emploie, directement ou indirectement, une moyenne de 1 200 travailleurs (la plupart étant originaire d'une autre région du Chili et donc étrangère à la culture mapuche-pewenche) pendant une période de 6 ans. Certaines étapes des travaux ont concerné 2 200 employés.

19. L'emploi des Pewenche par Endesa étant entouré de nombreux flous et de nombreuses imprécisions, cela nous empêche d'annoncer des chiffres exacts. De plus, Endesa n'a pas toujours respecté ses promesses en ce qui concerne l'emploi des Pewenche et ceci a donné lieu à des conflits parfois graves.

20. Morales U.R., 1998, p. 165.

21. La Commission Nationale pour le Développement Indigène a été créée dans le cadre de la Loi Indigène.

22. Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Genève, 1998, p. 9.

23. La forme de régulation et d'ordre de la ñuke mapu (la mère terre). « C'est le Az Mapu qui détermine la continuité de notre manière de comprendre le monde et qui, aussi, établit nos concepts d'organisation culturelle comme vision totalisatrice. » (Chihuailaf E., 1998, p. 50)

24. Déclaration recueillie par l'auteur le 8 mars 2002 à Chenguco (communauté de Ralco-Lepoy).

25. Voir à ce sujet : Poblete Segú M.P., 2001 et Pepin E., 2002. « Tout le monde est, pour le gouvernement, chilien par définition, il n'y a donc aucun intérêt pour ce gouvernement à s'adapter à plus de 10 % de la population nationale, jusqu'à 60 % de la population en âge d'être scolarisée [vivant] dans le Sud du pays. » (Pepin E., 2002)

26. Voir notamment le sujet de la réforme agraire initiée sous le gouvernement de Salvador Allende dans : Bengoa J., 1999. Au cours du xxe siècle, tous les gouvernements chiliens concevaient les Mapuche comme partie intégrante de la population agricole, c'est-à-dire qu'on leur reconnaissait la spécificité sociale de « population d'agriculteurs pauvres », mais pas de spécificité culturelle.

27. Buendia M., 2001.

28. Les citations précédentes sont de Pepin E., 2002.

29. Entretien réalisé par l'auteur le 26 février 2002 à Temuco.

30. Entretien avec Yves Lacoste dans Réa V., dir., 2002, p. 25.

31. Buendia M., 2001.

32. Les dirigeants et les intellectuels mapuche principalement.

33. Blanchet R., 2002.

34. Qui a dernièrement pris cours dans l'Alto Bío Bío.

35. Territorio Mapuche : la nueva « Pacificación », El Siglo, 2002.

36. Muga A., 2002.

RÉSUMÉS

Cette étude porte sur une zone et une actualité précises au Chili : l'Alto Bío Bío et la construction du barrage Ralco. Celui-ci est aménagé sur le territoire historique de la population autochtone Mapuche-Pewenche. Le barrage implique le déplacement de familles et l'inondation de leurs terres et sites sacrés. Ralco signifie le développement économique du Chili et l'extension géographique du progrès tel qu'il est conçu dans l'idéologie occidentale. Mais la vision du monde ainsi imposée par la société occidentale, du fait de son intrusion dans ce territoire, est susceptible de rompre l'interrelation entre l'Homme et la Nature telle qu'elle existe dans le monde mapuche-pewenche et d'effacer alors la culture et le territoire de la population pewenche. La situation d'un territoire autochtone posera problème quand sera introduit l'ensemble des valeurs et des pratiques occidentales, et conduira à une réflexion sur la reconnaissance de territoires culturellement différents des territoires occidentaux.

Natives and Modernity : Mapuche-Pewenche people faced with Ralco Dam (Alto Bío Bío, Chile). This study is about a specific area and current events in Chile : the Alto Bío Bío and the construction of the Ralco dam which occupies the historic territory of the Pewenche people, first inhabitants of this area. One practical consequence of this dam is to displace families. The building of the dam means the arrival in the Alto Bío Bío of a western population with its values, its ideology and its uses. The vision of the world that the western society imposes, because of its physical integration in this territory, affects the strong interrelation between Man and Nature that we can observe in the Mapuche culture. It could cause the extinction of an indigenous culture and the territory as it is represented by them. I will speak about the situation of the indigenous territories when the values and the customs of the western system are introduced in it. I'll also endeavour to think about the recognition of territories culturally different of the western territories.

INDEX

Mots-clés : autochtone, Chili, développement, géodiversité, intrusion de la civilisation occidentale, Mapuche-Pewenche, modernité, progrès, représentation du monde, territoire

Keywords : Chile, development, geodiversity, indigenous territory, modernity, occidental society introduction, progress, vision of the world

AUTEUR

THOMAS HAKENHOLZ

Doctorant en Géographie